

Chère Consœur, Cher Confrère,

D'abord, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2018, pleine de santé, de réussites et de bonheurs pour vous et vos proches.

La fin de l'année 2017 a été marquée par le renouvellement du conseil d'administration et du bureau du SMC-EHPAD et je vous avais sollicité dès le mois de novembre pour faire acte de candidature.

Huit d'entre vous ont souhaité participer au conseil d'administration. Le nombre de places au Bureau, 9 dans nos statuts, n'étant pas atteint ou dépassé, il n'y a pas eu lieu de procéder à un vote, tous les candidats étant automatiquement intégrés.

Le Bureau et le Conseil d'administration se superposent donc.

Je quitte donc la Présidence du SMC-EHPAD après deux mandats de trois ans et c'est le Docteur Pierre-Marie COQUET, de Maubeuge, qui me succède suite à la désignation du nouveau Bureau effectuée à la toute fin 2017 et à partir du 15 janvier 2018.

Je suis heureux d'avoir pu œuvrer à la création de cette verticalité de la CSMF qui regroupe les médecins coordonnateurs, attachés à la médecine libérale, car le plus souvent avec un exercice mixte de salarié et de médecine de ville, et qui trouvent en la CSMF les valeurs syndicales auxquelles ils souscrivent.

Le travail syndical reste important et j'ai confiance dans la pugnacité et l'énergie du nouveau Président, accompagné des membres du bureau pour dynamiser et faire évoluer notre instance, qui est désormais reconnue comme représentative de la profession de médecins coordonnateurs et associée à tous les travaux par les autorités ou à tous les Congrès.

Je reste membre du Bureau afin de réaliser au mieux le transfert d'informations concernant notre secteur à la nouvelle équipe dont la composition vous est communiquée ici également.

J'ai eu l'occasion de vous rappeler l'actualité des EHPAD au cours de l'année 2017 et il faut bien avouer que, depuis ma dernière lettre d'informations, il n'y a pas eu de nouveau texte réglementaire concernant la médecine de coordination en EHPAD.

Par contre, sur le plan médiatique et politique, ces derniers mois furent riches en événements : plusieurs mouvements de grève dans les EHPAD, dont un a particulièrement déclenché une enquête parlementaire avec rédaction d'un rapport par Madame la Députée IBORRA qui soulignait le manque de médecins coordonnateurs dans les structures et proposait une réflexion plus poussée sur les missions du médecin coordonnateur avec en ligne de mire la médecine de soins à réorganiser...

Nous savons que depuis longtemps les différents pouvoirs politiques en place ont envisagé de limiter l'accès des médecins libéraux dans les maisons de retraite médicalisée pour favoriser une médecine salariée, plus vertueuse et moins dispendieuse selon eux.

www.csmf.org

Nous sommes opposés à une telle évolution et si le médecin traitant qui intervient en EHPAD doit s'engager sur un socle de pratiques et des règles de fonctionnement avec les équipes soignantes, nous pensons que l'exclusion des médecins traitants des EHPAD est non seulement techniquement impossible mais également une inégalité inadmissible qui s'établirait entre la personne âgée à domicile et la personne âgée en EHPAD, dont la chambre, à ce jour, n'est rien d'autre réglementairement que son domicile...

Une telle évolution serait contraire au discours de Madame la Ministre sur la place de la médecine de premier recours et le rôle du médecin traitant. De plus, le regard extérieur des médecins traitants sur le fonctionnement des structures, qui peut être considéré comme un garde-fou à certaines dérives, serait également perdu.

Je peux également évoquer les prises de positions récentes de Madame la Ministre dans la presse pour stigmatiser les comportements de certains Directeurs d'EHPAD publics qui auraient un peu oublié la culture de la performance. A la critique portée par l'ensemble du secteur sur le manque de moyens, elle rétorque que certes elle fera au mieux pour majorer les dotations, mais qu'il faut surtout piloter autrement, réorganiser, mutualiser et repenser l'ensemble des stratégies opérationnelles ; bref faire mieux à budgets quasi constants avec une autre politique de performance soutenue et défendue par l'ANAP...

Je pense sincèrement que le métier de médecin coordonnateur est à la croisée des chemins et que nos missions vont rapidement évoluer de par la volonté du pouvoir politique. Espérons qu'une concertation sera diligentée et que le SMC-EHPAD pourra faire entendre sa voix.

Je vous donne ici la nouvelle constitution du Bureau :

Dr Pierre-Marie COQUET	Nouveau Président du CSMF SMC-EHPAD
Dr Yvette GIACCARDI	Vice-Présidente
Dr Bernard ODDOS	Vice-Président
Dr Jean-Antoine ROSATI	Vice-Président
Dr Pascal MEYVAERT	Secrétaire
Dr César COLAVOLPE	Secrétaire adjoint
Dr Jean-Louis DUCOS	Trésorier
Dr Jean-Daniel GRADELER	Trésorier adjoint

En vous remerciant de votre soutien et de votre confiance pendant ces six dernières années, je vous demande de poursuivre le travail et l'action entamés ensemble, avec notre nouveau président, le Dr Pierre-Marie Coquet à qui je laisse le soin de se présenter maintenant.

Je reste disponible pour toute question relative au métier pour celles et ceux à qui j'ai pu donner quelques conseils dans des conflits les opposant à leurs directions.

Bien cordialement à vous. Très belle année 2018 !

Dr Bernard ODDOS

../...

Meilleurs vœux pour 2018, santé, bonheur et réussite.

Bernard ODDOS a parfaitement résumé la politique que nous mènerons tous ensemble avec rédaction de notre plan d'action et la nécessité de recenser nos adhérents médecins coordonnateurs par région et d'écouter leurs idées.

Je le remercie bien sûr du travail accompli, de bien vouloir ne pas lâcher prise et de continuer à œuvrer avec nous. Le local est un travail classique pour un syndicaliste, le régional l'est moins mais je suis habitué et le national est une autre dimension que nous allons appréhender les uns et les autres.

Les dernières Assises auxquelles j'assistais ont très nettement montré que la répartition des tâches de chacun est en jeu et que les jeunes gériatres, pour ne citer qu'eux, sont prêts à faire de la prise en charge des personnes âgées leur combat quotidien en dehors des murs hospitaliers.

Notre rôle est toujours celui des missions définies par la loi mais en raison de mes investissements locaux et régionaux, je mettrai un accent particulier sur le travail en équipe et sa déclinaison. Notre mission de mise en place de moyens techniques, de coordination de l'équipe à l'intérieur des établissements et en liaison avec les intervenants extérieurs que sont les professionnels de santé de la ville.

Notre grand défi, dans beaucoup de sites est celui de la venue des professionnels libéraux et du suivi des soins appropriés dans le lieu de vie qu'est l'EHPAD.

La vigilance sera la règle d'or, la recherche et l'expression national de demande de moyens pour les nouvelles organisations par les techniques de communication et d'organisation.

Je vous remercie de votre participation active sur les idées et pour ceux qui peuvent sur les réunions.

A bientôt.

Pierre-Marie COQUET, Président

PJ : Bulletin d'adhésion 2018